

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON

Nº 11

ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la *ministre* FONTAINE

 $(N^{\circ}\,6)$ — Loi modifiant la Loi sur les allocations d'aide du Manitoba/The Manitoba Assistance Amendment Act

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. SCHULER

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le ministre SALA

 $(N^{\circ} 3)$ — Loi modifiant la Loi de la taxe sur les carburants (période d'exonération de la taxe sur les carburants)/The Fuel Tax Amendment Act (Fuel Tax Holiday)

(amendements [3] — M. le *ministre* SALA)

DEUXIÈME LECTURE

M. le premier ministre KINEW

(N° 4) — Loi modifiant le Code des normes d'emploi et la Loi d'interprétation (Journée du chandail orange)/The Employment Standards Code Amendment and Interpretation Amendment Act (Orange Shirt Day)

M^{me} la *ministre* CABLE

(N° 5) — Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act (Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M. EWASKO

 $(N^{\circ}\,201)$ — Loi modifiant la Loi sur les emblèmes du Manitoba (désignation de la pierre provinciale)/The Manitoba Emblems Amendment Act (Provincial Stone)

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le lundi 4 décembre 2023, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.